

Cession à Pantin d'un hectare de parcelles foncières à Cogedim Résidence pour la réalisation d'un programme de 249 logements

Paris, le 20 octobre 2015 : L'EPF Ile-de-France vient de céder la totalité des emprises foncières destinées à la réalisation d'un programme de logements de 17 000 m².

L'Etablissement Public Foncier Ile-de-France vient de céder les emprises du 10-18 et 17-25 rue Méhul à Pantin à Cogedim Résidence pour la réalisation d'un ensemble immobilier « 21ème District » en co-maîtrise d'ouvrage **Cogedim Résidence** et **Sodearif**. Ce programme immobilier prévoit 249 logements neufs et réhabilités (130 logements en accession vendus à prix maîtrisés, 82 logements locatifs sociaux et 37 logements locatifs intermédiaires), ainsi que 425 m² de commerces et 1 031 m² d'activité. Le bailleur social est **I3F**.



Réhabilitation du patrimoine industriel de la Ville de Pantin :

Les logements en accession ont été vendus en sept mois de commercialisation à un prix inférieur de 5% au prix du marché (4 800 €/m² SHAB parking inclus). Les logements locatifs sociaux et les logements intermédiaires ont été cédés à I3F en VEFA. Cette opération, qui est la première opération d'habitat d'ampleur dans le quartier Mehul, permet à la Ville de Pantin de faire réhabiliter des entrepôts qui font partie du patrimoine industriel (ancienne usine Marchal – équipementier automobile).

Les parcelles, ayant fait l'objet d'un remembrement, avaient été acquises en 2012 et 2014 et sont situés dans une zone, anciennement dédiée à des activités industrielles, en cours de requalification. L'EPF Ile-de-France a assuré le portage de ces emprises foncières pendant trois ans (maturité moyenne du portefeuille foncier de l'Etablissement).

Contact EPF Ile de France :

Guillaume Idier 01.40.78.90.56 gidier@epfif.fr

Nadège Saiget 01.40.78.90.99 nsaiget@epfif.fr

A propos de l'EPF Ile-de-France et du Grand EPF :

L'EPF Ile-de-France est un opérateur foncier public qui accompagne les collectivités locales pour développer l'offre de logements et accompagner le développement économique. Il a vocation à favoriser une meilleure régulation du marché immobilier en débloquant du foncier prêt à l'emploi et à prix maîtrisés sur ces cinq départements d'intervention : l'Essonne, Paris, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Au 1er janvier 2016, son territoire de compétences sera élargi aux départements des Hauts-de-Seine, Val d'Oise et Yvelines.

Chiffres clés 2014 EPF Ile-de-France:

1 815 M€ d'engagements (Convention d'Intervention Foncière)

172.2 M€ d'acquisition foncière

89 M€ de cessions (2 900 logements et 20 000 m² d'activités économiques)

124.5 M€ de promesses de vente

11.2 M€ de recettes locatives

Portefeuille foncier de 731 M€

Compte tenu des résultats au S1 2015, l'EPF Ile-de-France anticipe une croissance de ces cessions (plus d'informations sur <http://www.epfif.fr/Actualites/Communiques/9-juillet-2015-Foncier-constructible-Nette-acceleration-des-cessions>)

Contact EPF Ile de France :

Guillaume Idier 01.40.78.90.56 gidier@epfif.fr

Nadège Saiget 01.40.78.90.99 nsaiget@epfif.fr